

Formulaires APADHE 2025-2026 (Accompagnement Pédagogique A Domicile à l'Hôpital et à l'Ecole)

Le dispositif de l'APADHE a pour but de garantir à l'élève, empêché pour raison de santé ou de façon très exceptionnelle pour des difficultés sociales majeures, la poursuite de sa scolarité, à son domicile, à l'école ou dans son établissement de santé.

Il vise à limiter les ruptures dans les parcours de scolarisation et à optimiser les liens entre la famille, l'élève, les professionnels de l'École et les acteurs de soin.

Il permet à l'élève de bénéficier d'adaptations pédagogiques adaptées à ses besoins et de maintenir et faciliter le lien social avec sa classe, élèves comme adultes.

Cet accompagnement nécessite **des enseignants volontaires**. Leurs interventions sont rémunérées aux taux des HSE (Heures Supplémentaires Effectives), peuvent se dérouler en présentiel ou en distanciel (au domicile, dans l'établissement, à l'hôpital...) selon les modalités définies par le projet pédagogique établi par l'établissement de l'élève.

Pour établir un dossier APADHE, il faut compléter :

- **Le formulaire de demande (recto verso)**
- **Le projet Pédagogique (recto verso)**
- **La fiche de renseignements de l'enseignant volontaire**

Toute demande doit être justifiée par un certificat médical de l'élève et signée par le médecin scolaire ou par le Médecin Conseiller Technique.

Elle doit être envoyée à apadhe06@ac-nice.fr

Eva HUBACHER
Coordonnatrice APADHE
DOS
0630126216